Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213500770-20260221-D202601-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Chelun

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	6	6

Vote
A l'unanimité
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de Chelun
Le : 05/03/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 21 Février à 9:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Chelun s'est réuni à la salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SORIEUX Christian, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/02/2026.

Présents : M. SORIEUX Christian, Maire, Mmes : DELAUNAY Marie-Annick, HEBBE Joëlle, PERRIN Denise, MM : BELLOIR François, DEMY Nicolas,
Excusés : FAUCHEUX Régis, ROUL Ludovic
Absents : MENEUST Fabien, VAN VAERENBERGH Jérôme

A été nommée secrétaire : PERRIN Denise

2026-01 – Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2025

Monsieur le maire rappelle les délibérations prises le 13 décembre dernier.

- Approbation du Rapport d'activité du Smictom Sud-Est 35
- Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG 35
- CRC - Rapport d'observations définitives - Roche aux Fées communauté
- Mise en conformité des statuts de Roche aux Fées Communauté (composition du Conseil et du Bureau Communautaire)
- Remboursement investissement cuisine P'tit Casino
- Révision des tarifs des concessions de cimetière pour 2026
- Révision des tarifs de location de la salle communale pour 2026
- Révision des tarifs de location des stands pour 2026
- Vote participation à l'école publique de la Guerche-de-Bretagne 2026
- Le coefficient de modulation pour la redevance performance assainissement 2026 (0.450)
- Décision Modificative N°2 au Budget Primitif Commune Provisions pour créances douteuses pour 2025
- Décision Modificative N°1 au Budget Primitif Assainissement
- Autorisation relative au mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026
- Convention CITEO

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213500770-20260221-D202601-DE

- Mandat au Maire pour l'acquisition de parcelles en vue d'un lotissement communal

Proposition du maire : Valider le procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du conseil municipal valide le procès-verbal du 13 décembre 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2026

Le Maire
Christian SORIEUX

MAIRIE DE CHELUN
35640

Secrétaire de séance
PERRIN Denise

Publicité des actes de la commune par publication papier le 05/03/2026